



**MAITRISE D'OUVRAGE :
MAIRIE DE SAINT QUENTIN SUR LE HOMME**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

Marché à procédure adaptée selon décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et par l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 depuis le 1er avril 2016

Identification de la collectivité qui passe le marché : Mairie de SAINT QUENTIN SUR LE HOMME
2 Rue Alphonse Lenoir – 50220 SAINT QUENTIN SUR LE HOMME – Téléphone : 02 33 60 61 45

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire

Procédure de passation : Procédure adaptée - Marché de travaux

Objet du marché : REALISATION D'UN SENTIER PEDESTRE D'INTERPRETATION DE LA BIODIVERSITE A SAINT QUENTIN SUR LE HOMME

Lieu d'exécution et de livraison : 50220 SAINT-QUENTIN SUR LE HOMME

Délai d'exécution des travaux : 8 mois

Durée du marché : 9 mois

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : Octobre 2024

Conditions de participation : Selon Règlement de Consultation

Retrait des dossiers : Le DCE est uniquement disponible sur la plateforme de dématérialisation : https://www.marches-securises.fr/perso/granville_repro/

Modalité de transmission des offres : Par dématérialisation sur le site: https://www.marches-securises.fr/perso/granville_repro/

Date limite de réception des offres : Mardi 17 septembre 2024 à midi

Les renseignements d'ordre administratif ou technique peuvent être obtenus auprès de :

Mairie de SAINT QUENTIN SUR LE HOMME

2, rue Alphonse Lenoir - 50220 SAINT QUENTIN SUR LE HOMME

Tel : 03.33.60.61.45

Courriel : mairiesaintquentin@orange.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de CAEN, 3 rue Arthur le duc B.P. 25086, 14050 Caen Cedex 4, tél. : 02-31-70-72-72, télécopieur : 02-31-52-42-17. Courriel : greffe.ta.caen@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis : Lundi 15 juillet 2024